

Lettre d'information du laboratoire MIL (EA7382) Marchés, Institutions, Libertés

Edito

“

Chers Collègues, Chers lecteurs,

L'année 2020 marquera l'histoire et la vie des hommes. Pour la communauté académique, la période que nous traversons met à l'épreuve l'ensemble de nos activités: l'enseignement en distanciel dégrade la relation avec les étudiants et engendre des risques majeurs de rupture et d'abandon, la recherche prend la forme d'échanges virtuels et d'écrits plus solitaires, les mobilités internationales sont devenues inexistantes.

La détérioration de l'exercice de nos fonctions est en outre renforcée par un contexte législatif qui n'est guère propice à une prise en compte des besoins et des spécificités de l'Université. Dans cette situation difficile, le conseil du laboratoire MIL a adopté une motion, rejointe par le Laboratoire de Droit Privé, qui a permis de marquer l'opposition des enseignants-chercheurs de la Faculté de droit à la loi de programmation pour la recherche (LPR) et à ses dispositions les plus contestables- notamment sur l'exercice des libertés académiques et sur les procédures de recrutement.

En dépit de ce contexte dégradé et inédit, il faut souligner que laboratoire MIL a poursuivi l'ensemble de ses activités de recherche et d'appui aux activités scientifiques. Pour la première fois depuis plusieurs années, notre équipe a obtenu deux financements institutionnels extérieurs à l'UPEC: une chaire Jean Monnet et un financement "ANR" jeune chercheur. Le laboratoire s'est également bien positionné au sein de l'EUR "Plurilinguisme et francophonie" et dans des projets avec l'école d'urbanisme de Paris.

Enfin, le dynamisme de la recherche collective et individuelle a été conforté, avec la publication d'ouvrages collectifs (sur la mobilité des sociétés ou la prise de position provoquée en droit administratif), de manuels et de nombreux articles individuels. La vitalité de la recherche va également être renforcée avec l'arrivée de nouveaux collègues, dont vous découvrirez ci dessous les portraits.

Toutes ces activités soulignent la vitalité du laboratoire et son apport à la poursuite d'une vie académique collective au sein de la Faculté de droit. Elles montrent surtout l'attachement des enseignants-chercheurs que nous sommes à un vivre ensemble académique et aux valeurs portées par l'Université.

Nous ne pouvons que former le vœu que 2021 permette de poursuivre sur cette lancée et de nous retrouver pleinement et sereinement.

Belles fêtes à toutes et à tous,

”

Stéphane de La Rosa

Manifestations récentes

24 et 25 septembre 2020

WEBINAIRE SUR «LES PRINCIPES DES CONTRATS PUBLICS EN EUROPE»

SOUS LA DIRECTION DU PR. STÉPHANE DE LA ROSA



Le webinaire sur les principes des contrats publics s'est déroulé au cours de deux demi-journées. La première était dédiée à la présentation de l'ouvrage « Join public Procurement and Innovation : Lessons Across Borders », écrit par **Gabriella Racca** et **Christopher Yukins**, et a donné lieu à un échange entre les auteurs et les participants.

La seconde demi-journée était consacrée à la présentation d'études relatives aux droits nationaux des Etats-membres de l'Union européenne, et dont la coordination a fourni le matériau de l'ouvrage collectif à paraître sur « Les principes des contrats publics en Europe ».

1er octobre 2020

JOURNÉE DE RENTRÉE DU MIL EN PRÉSENTIEL ET CONFÉRENCE AUTOUR DE L'OUVRAGE DE LAURE CLEMENT WITZ, « LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE » (L.G.D.J., 2020) (ENVIRON 50 PARTICIPANTS)

La réunion de rentrée du laboratoire MIL s'est déroulée le jeudi 1er octobre 2020 à partir de 9h30 dans les locaux de la Faculté de Droit de l'UPEC. Elle a débuté par un échange sur les activités et les projets du laboratoire au cours de l'année universitaire 2020-2021. Elle s'est poursuivie avec une conférence intitulée « Quelle justice pour l'Europe ? », et dédiée à la présentation de l'ouvrage de Madame la Professeure **Laure Clément-Witz**, « La Cour de Justice de l'Union européenne » (LGDJ, coll. Systèmes, 2020).

Cette conférence, qui a accueilli une cinquantaine de participants, a donné lieu à l'intervention de Madame **Aude Bouveresse**, Professeure à l'Université de Strasbourg, de Madame **Anne Levade**, Professeure à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, et de Monsieur **Jean Sirinelli**, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil.



26 novembre 2020

COLLOQUE «CHANGER DE CULTURE NORMATIVE. AMÉLIORER LA QUALITÉ DU DROIT PAR LA GÉNÉRALISATION DES BONNES PRATIQUES»



Ce colloque prend pour point de départ un état des lieux connu et partagé, à savoir les maux dont souffre la loi (inflation, instabilité, dégradation qualitative) et les solutions préconisées pour y mettre fin (respecter les domaines de la loi et du règlement, améliorer la qualité législative des textes, mener des évaluations ex ante et ex post...). Son organisation scientifique a été pilotée par le Pr. Pierre de Montalivet.

Des progrès ont été réalisés depuis le rapport fondateur du Conseil d'État de 1991 (la consécration par le Conseil constitutionnel de certains démembrements de la sécurité juridique, le guide de légistique, les lois de simplification du droit, le développement des études d'impact, la possibilité de saisir le Conseil d'Etat, pour avis, d'une proposition de loi, etc.). Il reste que de nombreux efforts restent à fournir. L'amélioration de la qualité du droit dépend autant du changement des pratiques et des représentations que de la réforme des textes eux-mêmes. Il ne s'agit rien de moins que de changer notre culture normative, comme le préconisait le Conseil d'État en 2016.

Le colloque vise à provoquer ce changement de culture normative, en innovant tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme, il rassemble dans un débat contradictoire tous les acteurs concernés : ceux qui font la loi, ceux qui l'interprètent et ceux qui l'appliquent, qu'il s'agisse des intervenants ou des participants. Ces débats, menés dans le cadre de tables rondes, sont présidés par un universitaire sur la base de questions qui auront été préalablement communiquées aux intervenants et dont les réponses auront été partagées entre ces mêmes intervenants. Idéalement, ce président conclut par une sorte de relevé des solutions concrètes ayant émergé de la discussion. Sur le fond, les tables rondes concentrent les discussions exclusivement sur les moyens de mettre en œuvre effectivement les préconisations faites de longue date et d'étendre ou généraliser les bonnes pratiques identifiées, qu'elles soient ou non déjà mises en œuvre.

Master Class organisées en droit fiscal (Master Droit Fiscal et laboratoire MIL)

20 novembre 2020

« L'abus de droit et la doctrine administrative en matière fiscale »

Avec **Laurent Olléon** (avocat associé au cabinet Orrick) et **Alexandre Maitrot de la Motte**



27 novembre 2020

« L'affaire Kermadec : dans quelle mesure le Conseil d'Etat peut-il avoir commis de violation manifeste du droit de l'Union européenne de nature à engager la responsabilité de l'Etat ? »

Avec **Thomas Jacquemont** (directeur JFA Editions) et **Alexandre Maitrot de la Motte**



4 décembre 2020

« L'affaire Apple : dans quelle mesure des rulings fiscaux constituent-ils des aides d'Etat ? »

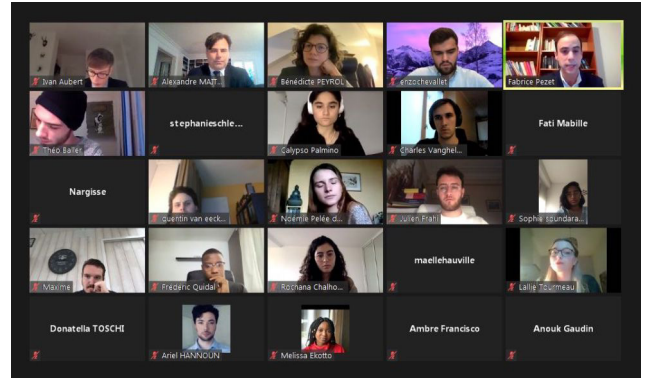
Avec **Jérôme Monsenego** (Professeur à l'Université de Stockholm) et **Alexandre Maitrot de la Motte**



11 décembre 2020

« Quel avenir pour la fiscalité environnementale ? »

Avec **Bénédicte Peyrol** (députée de l'Allier) et **Fabrice Pezet**



Manifestation à venir

26 janvier 2021

TABLE-RONDE AUTOUR DE L'OUVRAGE DE VÉRONIQUE CHAMPEIL-DESPLATS, «THÉORIE GÉNÉRALE DES DROITS ET LIBERTÉS. PERSPECTIVE ANALYTIQUE» (DALLOZ, 2020)

Le laboratoire MIL et la SFPJ organisent le mardi 26 janvier 2021 à 17h30 une Table ronde autour de l'ouvrage de Véronique Champeil-Desplats, *Théorie générale des droits et libertés. Perspective analytique* (Daloz, 2020). L'événement est organisé par Madame la Professeure Manon **Altwegg-Boussac**. Il se déroulera en présence de **Véronique Champeil-Desplats**, et sera présidé par Madame **Danièle Lochak**, Professeure émérite à l'Université Paris Nanterre. L'ouvrage sera discuté par Monsieur **Denis Baranger**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas. La table ronde aura lieu en distanciel via zoom, et donnera lieu à un débat-discussion avec les participants à l'événement.

Table ronde

autour de l'ouvrage

Théorie générale des droits et libertés

Perspective analytique

Mardi 26 janvier 2021 à 17h30



La table ronde aura lieu en présence de **Véronique Champeil-Desplats**, Professeure à l'Université Paris Nanterre et autrice de l'ouvrage.
Elle sera présidée par **Danièle Lochak**, Professeure émérite à l'Université Paris Nanterre.
L'ouvrage sera discuté par **Denis Baranger**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, et sera d'un débat-discussion avec les participants à l'événement.

Mot-clé : Véronique Champeil-Desplats, Théorie générale des droits et libertés, Perspective analytique, Daloz coll. A 2020, 2020

Un événement organisé par **Manon Altwegg-Boussac** dans le cadre de l'Université MIL de l'Université Paris-Est Créteil sous le patronage de la Société française pour le développement de la recherche juridique et politique (SFPJ). La table ronde aura lieu en distanciel via Zoom, les liens sont communiqués après validation d'inscription.

Inscription : recherche.droitlu.par.fr

UPEC MIL

SFPJ

Bilan du laboratoire 2020

CO-ORGANISATION / PARTICIPATION DU MIL EN QUALITÉ DE LABORATOIRE ASSOCIÉ



Conventionnement en cours avec SCD (convention validée par le conseil de laboratoire en mars 2020)



Appui financier à l'abonnement du SCD à la base de données Strada Lex

FINANCEMENTS OBTENUS

CHAIRE JEAN MONNET (Sous la coordination des Pr S. de La Rosa, A. de Nanteuil et L. Clément Witz) – INSTRUMENTS JURIDIQUES DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (IJSEE)



La Chaire vise à investir, sous un angle juridique, la thématique, de plus en plus importante, de la « souveraineté économique » de l'Europe. Cette expression, désormais assumée par les institutions européennes et françaises, désigne la recherche d'une plus grande indépendance économique et stratégique du marché intérieur et d'une protection face aux menaces externes à l'Union. Son périmètre est large et inclut, à la fois, des enjeux liés à l'indépendance numérique, à la souveraineté fiscale, à la protection des marchés publics, aux contrôles des investissements, à la préservation des valeurs de l'Union ou encore à la réorganisation des règles de concurrence.

Le financement de l'Union permettra à des membres du laboratoire MIL de conduire d'ici à 2023 un ambitieux programme sur ces thématiques, tant en

matière d'enseignement, que de recherche collective et de partenariat avec des institutions publiques et privées.

ANR JEUNE CHERCHEUR (C. Marzo) CEPASSOC

Ce projet a obtenu un financement à l'issue du processus d'évaluation de l'appel à projet générique 2020 par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Il est coordonné par **Claire Marzo**, maître de Conférences en droit public à la faculté de Droit de l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

Le projet CEPASSOC porte sur la protection sociale des travailleurs de plateformes et se propose comprendre et analyser le statut de ces travailleurs à la lumière de la citoyenneté sociale.



EUR DU GRAND PARIS FRAPP (FRANCOPHONIES ET PLURILINGUISMES : POLITIQUE DES LANGUES (co-piloté par L. Clément-Wilz)

Cette EUR se donne notamment pour objectif d'explorer la politique de la langue, en résonance avec la géopolitique du pouvoir et les questions biopolitiques, cruciales pour l'Europe d'aujourd'hui – les phénomènes de migration, comme la montée des nationalismes.

Vie du laboratoire & activités doctorales

MOTION DU LABORATOIRE «MIL» DANS LE CADRE DE LA DISCUSSION RELATIVE AU PROJET DE LOI LPR



Le Conseil du laboratoire MIL (droit public, droit privé, histoire du droit) réuni le 16 novembre 2020, tient à souligner son profond désaccord et sa franche opposition à l'égard du projet de loi de programmation de la recherche ("LPR") dans sa version retenue en Commission mixte paritaire [...].

> Lire l'intégralité de la motion : [Motion MIL LPR \(lien cliquable\)](#)

NOUVEAUX MEMBRES

Marie CRETIN SOMBARDIER – MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC



Marie Cretin Sombardier est maître de conférences en droit public à l'UPEC. Philosophe et juriste de formation, elle soutient sa thèse, *Deux pensées constitutionnelles révolutionnaires : Robespierre et Condorcet* à l'Université de Strasbourg en 2018. Rattrapée par l'actualité des Gilets jaunes, elle publie *Au nom de la Démocratie* en 2019. Cet essai questionne les pistes d'une démocratisation encline au particularisme. Depuis son intégration au laboratoire MIL, elle s'intéresse au traitement juridique du mensonge politique.

Frédéric MARTIN – PROFESSEUR D'HISTOIRE DU DROIT



Après une thèse consacrée à l'élaboration du droit dans un contexte pré-moderne (Justice et législation. La norme juridique royale à la veille des Temps modernes, sous la dir. des Pr. A. Rigaudière puis C. Leveaux-Teixeira, Paris 2 Panthéon-Assas, 2008 ; LGDJ/Fondation Varenne, 2009), j'ai été recruté comme MCF à l'Université de Nantes en 2009, université dans laquelle je suis resté, après l'obtention du concours d'agrégation en 2012, jusqu'en juin 2020.

Mes travaux s'inscrivent dans le prolongement de ces premières recherches : histoire et historicité de la normativité juridique au travers de ses formes, textuelles ou non, de ses procédures d'élaboration et de diffusion ou de ses modalités dogmatiques et épistémiques d'interprétation. Ces différents niveaux d'analyse du droit sont envisagés à la fois dans le temps court des contextes historiques et dans la perspective transhistorique des transformations de la culture juridique moderne (XIIe-XXIe s.).

Quels que soient les thèmes abordés, histoire et théorie du droit demeurent mobilisées pour s'enrichir l'une l'autre au profit d'une réflexion sur le passé et le devenir du droit.

Plus concrètement, mes recherches sont envisagées, ces dernières années, comme des contributions à un tableau et une analyse de la modernité juridique (dans une perspective comparée notamment), de ses rationalités (effectives ou prétendues) et de la construction empirique, dogmatique et épistémique de la fondamentalité (relations entre positivité, rationalité et fondamentalité).

Claire SAUNIER - MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC



Claire Saunier a soutenu sa thèse relative à « La doctrine des « questions politiques ». Etude comparée : France, Etat-Unis, Angleterre » et dirigée par M. le Pr. Denis Baranger, le 21 novembre 2019 à l'Université Paris 2 – Panthéon-Assas. Après avoir obtenu une qualification par la section 02 (Droit public) du CNU (Conseil National des Universités), elle a été recrutée en tant que maître de conférences en Droit public à la Faculté de droit de l'UPEC. Ses recherches portent sur le droit constitutionnel français mais également anglais et étatsunien.

Noe WAGENER - PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC



Noé Wagener est professeur de droit public à l'université Paris-Est Créteil depuis le 1er septembre, après avoir été en poste à l'université de Rouen. Ses recherches portent sur le droit administratif et la réglementation des politiques culturelles. Depuis plusieurs années, il s'intéresse aux questions juridiques liées aux archives et aux données, et notamment à leur accès. Il a récemment dirigé, avec Marie Cornu, Christine Nougaret, Yann Potin et Bruno Ricard, l'ouvrage collectif *1979. Genèse d'une loi sur les archives* (La Documentation française, 2019).

SOUTENANCES DE THÈSE

2 MARS 2020

« L'EFFICIENCE DES SÛRETÉS EN DROIT DE L'OHADA »

Par **Meïssa Tend Madior Fall**, sous la direction du Professeur **Philippe Dupichot**

Composition du jury

Professeur Philippe Dupichot (directeur de thèse)

Professeur Marie Goré (rapporteur)

Professeur Claire Chazal (rapporteur)

Professeur Frédéric Bicheron (examineur)

Professeur Augustin Aynes (examineur)

23 JUIN 2020

« LES FRONTIÈRES DE L'ORDRE PUBLIC INTERNATIONAL EN DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE »

Par **Sophie Potentier-Rios**, sous la direction du Professeur **Sara Patris-Godechot**

Composition du jury

Professeur Sara Godechot-Patris (directeur de thèse)

Professeur Eric Fongaro (rapporteur)

Professeur Louis Perreau-Saussine (rapporteur)

Professeur Johanna Guiaume (examineur)

Professeur Marie-Elodie Ancel (examineur)



29 JUIN 2020

« LA SÉCURISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LE DROIT OHADA »

Par **Emmanuel Nyeck**, sous la direction du Professeur **Arnaud de Nanteuil**

Composition du Jury

Professeur Arnaud de Nanteuil (directeur de thèse)

Professeur Julien Cazala (rapporteur)

Professeur Sarah Cassella (rapporteur)

Magloire Ondo (examineur)

Nicolas Ligneul (examineur)

2 SEPTEMBRE 2020

« LE DROIT À L'ALIMENTATION »

Par **Benjamin Clémenceau**, sous la direction du Professeur **Pierre de Montalivet**

Composition du Jury

Professeur Pierre de Montalivet (directeur de thèse)

Professeur Véronique Champeil-Desplats (rapporteur)

Professeur André Roux (examineur)

Professeur Anastasia Iliopoulou-Penot (examineur)

12 NOVEMBRE 2020

« LES MUTATIONS DE LA PROPRIÉTÉ »

Par **Paolo Feola**, sous la direction du Professeur **Philippe Dupichot**

Composition du Jury

Professeur Philippe Dupichot (directeur de thèse)

Professeur Sarah Laval (rapporteur)

Professeur Cyril Grimaldi (rapporteur)

Professeur Romain Boffa (examineur)

Professeur Frédéric Bicheron (examineur)

12 NOVEMBRE 2020

« L'EFFET DE LA RUSSIE SUR LE CONSEIL DE L'EUROPE »

Par **Arina Lazareva**, sous la direction de la Professeure **Laure Clément-Wilz**

Composition du Jury

Professeur Laure Clément-Wilz (directeur de thèse)

Professeur Mouloud Boumghar (rapporteur)

Professeur Emmanuel Decaux (rapporteur)

Professeur Anastasia Iliopoulou-Penot (examineur)

Armen Harutyunyan (examineur)



12 NOVEMBRE 2020

« PIERRE-LOUIS ROEDERER (1754-1835) : SCIENCE SOCIALE ET LÉGISLATION »

Par **Johan Menichetti**, sous la direction du Professeur **Patrice Rolland**

Composition du Jury

Professeur François Quastana (Président du jury)

Professeur Patrice Rolland (directeur de thèse)

Professeur Jacky Hummel (rapporteur)

Professeur Sébastien Le Gal (rapporteur)

Professeur Anne-Sophie Chambost (examineur)

Frédéric Audren (examineur)

30 NOVEMBRE 2020

« LA MATERNITÉ DE SUBSTITUTION INTERNATIONALE : ÉTUDE DES INTERACTIONS ENTRE SYSTÈMES JURIDIQUES EUROPÉENS »

Par **Romain Loubersac**, sous la direction de **Nadia Belrhomari**

Composition du Jury

Professeur Gérard Teboul (Président du jury)
Nadia Belrhomari (directeur de thèse)
Professeur Camille Kuyu (rapporteur)
Professeur Nicolas Sild (rapporteur)
Professeur Sara Godechot-Patris (examineur)
Dominique Beyreuther-Minkov (examineur)

2 DÉCEMBRE 2020

« INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER ET COMMANDE PUBLIQUE AU GABON »

Par **Natan Obame Ndong**, sous la direction de **Nicolas Ligneul**

Composition du Jury

Professeur Simon Gilbert (Président du jury)
Nicolas Ligneul (directeur de thèse)
Professeur Alexis Essono Ovono (rapporteur)
Catherine Prébissy-Schnall (rapporteur)
Christophe Leroy (examineur)

4 DÉCEMBRE 2020

« LES OPÉRATEURS NOUVEAUX ENTRANTS ET L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU TRANSPORT FERROVIAIRE INTERNE DE VOYAGEURS. ETUDE À PARTIR DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE SES APPLICATIONS DANS LES DROITS NATIONAUX »

Par **Ana Maria Oprea**, sous la direction du Professeur **Stéphane de La Rosa**
Thèse en convention CIFRE avec l'entreprise Transdev

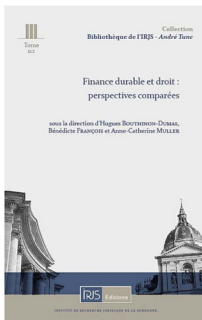
Composition du Jury

Professeur Stéphane de La Rosa (directeur de thèse)
Professeur Loïc Grard (rapporteur)
Professeur Aurore Laget-Annamayer (rapporteur)
Dominique Gency-Tandonnet (examineur)
Claude Steinmetz (examineur, Directeur ferroviaire du groupe Transdev)
Nil Carpentier Daubresse (examineur, Directeur juridique de l'Autorité de régulation des transports)

[> Voir toutes les thèses soutenues](#)



Publications



Editeur : [IRJS éditions](#)
Parution : 08/2020
ISBN : 978-2-85002-036-0
418 pages

FINANCE DURABLE ET DROIT : PERSPECTIVES COMPARÉES

Hugues Bouthinon-Dumas, Professeur de droit, ESSEC Business School
Bénédicte François, Professeure de droit privé, UPEC
Anne-Catherine Muller, Professeure de droit, Paris 1 Panthéon- Sorbonne

L'urgence de la transition écologique exige de la finance qu'elle évolue et qu'elle se mette au service du développement durable. C'est dans ce contexte qu'a émergé récemment et simultanément dans plusieurs régions du monde le concept de "finance durable" ou sustainable finance. Ce concept est aussi une ambition collective qui sollicite le droit pour être atteinte. Or cette question a, jusqu'à aujourd'hui, peu mobilisé les juristes.

C'est la raison pour laquelle l'Ecole de droit de la Sorbonne (Paris 1), l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et l'ESSEC Business School ont organisé dans le cadre du Réseau Transnational de Droit Bancaire et Financier (RTDBF) une journée internationale d'étude, qui s'est tenue dans l'amphithéâtre Louis Liard de la Sorbonne le mardi 22 octobre 2019, sur le thème "Finance durable et droit : perspectives transnationales". Ce livre, qui est le premier ouvrage en langue française consacré à ce sujet, rassemble la plupart des contributions de cette manifestation ainsi que quelques contributions écrites. Les contributions des chercheurs ainsi rassemblées donneront aux lecteurs une première image du droit de la finance durable dans une perspective transnationale et transsectorielle. Riches et variés, les thèmes explorés témoignent des mutations en cours, principalement tournées vers la transition écologique mais pas uniquement.

Cette journée d'études a été l'occasion de constater que de nombreux projets sont encore en discussion en Europe comme en Amérique du Nord, car la finance durable n'en est qu'à ses débuts. Il est à cet égard intéressant de relever que depuis cette conférence, les initiatives de régulateurs notamment ne cessent de se multiplier. Cet ouvrage apporte de premiers éléments à une réflexion collective nécessaire...et urgente. En cette matière, le droit n'accompagne pas seulement, il se doit également d'être le promoteur de changements profonds.



Editeur : [Joly éditions](#)
Parution : 10/2020
ISBN : 978-2-306-00109-7
300 pages

LA MOBILITÉ DES SOCIÉTÉS DANS L'UNION EUROPÉENNE Aspects juridiques et fiscaux

Bénédicte François, Professeure de droit privé, UPEC

Au sein du marché unique, fondé sur le principe de la liberté d'établissement, les entreprises doivent pouvoir fusionner, se scinder ou transférer leur siège social d'un État membre à un autre sans être tenues de passer par la liquidation et la perte de leur personnalité juridique, comme l'a reconnu la Cour de justice de l'Union européenne dans son arrêt Polbud du 25 octobre 2017 (C-106/16). Or la directive 2005/56/CE du 26 octobre 2005- qui a été intégrée dans la directive (UE) 2017/1132 - ne concernait que les fusions transfrontalières. De plus, des obstacles demeuraient, notamment quant à l'insuffisante harmonisation des mécanismes de protection des parties prenantes.

Aussi la Commission européenne a-t-elle présenté le 25 septembre 2018 une proposition de directive concernant les transferts de siège, les fusions et les scissions transfrontalières (appelée proposition de directive « Mobilité »). Ce texte a fait l'objet d'un colloque international qui s'est tenu, sous la direction scientifique de Mme Bénédicte François, professeur de droit privé à l'Université Paris-Est Créteil, le 14 décembre 2018 au Palais du Luxembourg. Les communications ont porté sur le droit européen des sociétés, s'enrichissant des analyses en droit du travail, droit de la concurrence, droit fiscal et droit financier, avec un nécessaire éclairage en droit comparé. Depuis lors, la directive n° 2019/2121 du 27 novembre 2019 modifiant la directive (UE) 2017/1132 relative aux transformations, fusions et scissions transfrontalières a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne du 12 décembre 2019. Le présent ouvrage, destiné tant aux universitaires qu'aux praticiens, a pour ambition d'appréhender le cadre nouveau qu'elle dessine.

Sous la direction de **Bénédicte François**, Professeure de droit à l'Université Paris-Est Créteil.

Avec les contributions de Filippo Annunziata, François Barrière, Iris M. Barsan, Catherine Cathiard, Pierre-Henri Conac, Katrin Deckert, Bénédicte François, Laurent Gamet, Alexandre Maitrot de la Motte, Michel Menjucq, Benoît Lecourt, Anne Outin-Adam, Gilbert Parleani, Federico Pernazza, Nicolas Rontchevsky, Joëlle Simon, Fabienne Siredey-Garnier.



Editeur : [Bruylant](#)
Parution : 11/2020
ISBN : 978-2-8027-6564-6
309 pages

LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX, SOURCE DE RENOUVEAU CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN ?

Anastasia Iliopoulou, Professeure en droit public, UPEC puis Paris II
[Lamprini Xenou](#), Maître de conférences en droit public, UPEC

Fruit d'un "Carrefour de droit européen" organisé à l'Assemblée nationale, cet ouvrage cherche à répondre, avec le bénéfice du recul, aux deux interrogations principales exprimées lors de l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux, puis lors de son incorporation dans le "bloc de constitutionnalité" de l'Union. La première concernait le choix même de l'Union d'adopter son propre catalogue de droits : ce choix ajouterait-il à l'édifice de la protection des droits en Europe une complexité difficilement maîtrisable par les acteurs juridiques ? La seconde interrogation portait sur le rôle précis de la Charte au sein de l'Union. S'agirait-il essentiellement de limiter l'exercice de la puissance publique à l'échelle européenne ou aussi de forger une nouvelle identité collective ?

Ces interrogations trouvent plusieurs éléments de réponse dans les contributions, riches et stimulantes, des universitaires (J. Dutheil de la Rochère, D. Ritleng, F. Picod, F. Martucci, J. P. Jacqué, E. Neframi, M. Dougan, D. Kochenov, J. Morijn, A. Bailleux, E. Dubout et J. Rondu) et des juges (V. Skouris, L. S. Rossi, A. Nussberger et B. Stijn) réunies dans cet ouvrage, sous la direction d'Anastasia Iliopoulou-Penot et de Lamprini Xenou. Le bilan des effets produits par la Charte permet d'affirmer, d'une part, que celle-ci enrichit l'interaction, sur un mode pluraliste, entre les composantes normatives et les opérateurs de l'espace constitutionnel européen. D'autre part, la Charte, poursuivant sa propre densification, contribue à façonner l'identité constitutionnelle et fédérale de l'Union. Elle revêt une signification particulière pour les institutions de l'Union, les États et les individus, sujets du droit de l'Union.

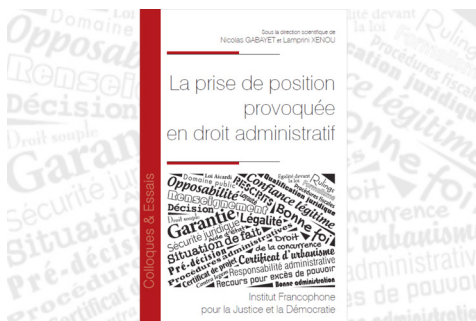
Préface de Vassilios Skouris : Ancien Président de la Cour de justice de l'Union européenne, professeur émérite de l'Université de Thessalonique.

Postface de Jacqueline Dutheil de La Rochère : Professeure émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2).

LA PRISE DE POSITION PROVOQUÉE EN DROIT ADMINISTRATIF

[Lamprini Xenou](#), Maître de conférences en droit public, UPEC
[Nicolas Gabayet](#), Professeur de droit public, Université de Limoges, membre de l'OMIJ (Observatoire des Mutations juridictionnelles et juridiques - EA 3177)

La possibilité offerte aux administrés de saisir l'autorité administrative afin qu'elle prenne formellement position sur leur situation est profondément ancrée dans la culture juridique occidentale. On pense naturellement au rescriptum du droit romain ou au rescrit du droit canonique. L'adoption par l'Administration d'une position juridique sur une situation de fait, à la demande d'un administré, s'est néanmoins développée tardivement en droit positif français. Le législateur y a d'abord, à la fin des années 1980, introduit le rescrit fiscal, avant de multiplier les possibilités de recours à la prise de position provoquée, depuis le milieu des années 2010. La prise de position provoquée devient ainsi une notion incontournable du droit des procédures administratives et, plus généralement, du droit administratif. Le présent ouvrage a pour objet d'en dessiner les contours et d'en étudier le régime, ainsi que les possibilités de nouveaux déploiements.



Editeur : [Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie](#)
Parution : 11/2020
ISBN : 978-2-37032-263-0
270 pages



DROIT EUROPÉEN DE LA COMMANDE PUBLIQUE (2E ÉDITION)

Stéphane de la Rosa, Professeur de droit public, UPEC, Directeur du MIL

Le cadre juridique européen est central pour connaître, comprendre et appliquer les règles qui régissent les contrats de la commande publique, marchés publics, contrats de concession, partenariats public-privé, contrats spécifiques. Les textes adoptés en 2014- directives relatives aux marchés publics (2014/24 et 2014/25) et directive relative à l'attribution des contrats de concession (2014/23)-, les principes fondamentaux d'égalité de traitement, de non-discrimination et de transparence et les exigences qui découlent des libertés économiques sont devenus incontournables dans la pratique des contrats publics.

La seconde édition de ce manuel, à jour de la transposition des directives adoptées en 2014 dans l'ensemble des Etats membres de l'Union (et du Code de la commande publique en France), présente en cinq parties les sources du droit européen de la commande publique (directives, principes fondamentaux, règles de l'OMC), le champ matériel et organique des règles applicables, les règles de passation, le régime de l'exécution des contrats et les recours issus du droit de l'Union.

Il propose une présentation exhaustive, qui intègre les marchés spécifiques (activités en réseau, marchés de défense, marchés de l'Union, marchés de transport), l'articulation avec le droit de la concurrence (aides d'Etat, pratiques anticoncurrentielles) et les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19. L'ouvrage comporte de nombreux exemples, une présentation pédagogique et complète de la jurisprudence européenne et de décisions internes (près de 400 entrées de jurisprudence) ainsi qu'une mise en perspective des évolutions contemporaines de la commande publique avec leur fonction économique et sociale.

Le manuel s'adresse aux étudiants de niveau master, aux magistrats, aux avocats en droit public des affaires et plus généralement à l'ensemble des praticiens de la commande publique- en collectivités ou dans les entreprises, publiques et privées.

Éditeur : [Bruylant](#)

Parution : 12/2020

ISBN : 978-2802766995

596 pages

Sélection d'articles et de contributions individuelles

Angelaki, Katia - "La privation de liberté dans les zones de transit à la frontière serbo-hongroise et l'office du juge national (obs. sous l'arrêt CJUE, GC, 14 mai 2020, FMS, FNZ, SA, Sa junior, aff. Jtes C-924/19 PPU et C-925/19 PPU)", Europe des Droits & Libertés / Europe of rights & Liberties, n°2, 2020, pp.310-320

Clément-Wilz Laure - "La Cour de justice et les aides publiques locales", in O. Renaudie (dir.), Les aides économiques locales : de quel droit ?, L'Harmattan, 2020

Clément-Wilz Laure- Commentaire des articles 26 (contrôle) et 36 (sanctions), in A. Iliopoulou-Penot (dir.), Directive 2004/38 relative au droit de séjour des citoyens de l'Union européenne et des membres de leur famille- Commentaire article par article, Bruylant, 2020

Clément-Wilz Laure- "Autonomie et transparence des Cours européennes", in Evolution des rapports entre les ordres juridiques de l'Union européenne, international et nationaux- Liber Amicorum Jiří Malenovský, Bruylant, 2020, p.607

De Nanteuil, Arnaud - "Treaty Claims and contract claims : la consolidation du critère de la 'fundamental basis of the claim'", Les Cahiers de l'Arbitrage- The Paris Journal of International Arbitration, 2020/4

De Nanteuil, Arnaud- "La protection de la liberté normative des États dans les traités récents relatifs à l'investissement : quelques réflexions", Annuaire africain de droit international, vol.23, pp. 14-35

De Nanteuil, Arnaud - "Annulation d'une sentence arbitrale pour défaut de révélation d'un conflit d'intérêt", International Business Law Journal n°2020-6

François, Bénédicte - Code des sociétés, annoté et commenté par J.-P. Valuet, A. Lienhard, B. François, Dalloz, 37e éd., sept.2020

François, Bénédicte - Finance durable : perspectives comparées, sous la dir. H. Bouthinon-Dumas, B. François et A.-C. Muller, IRJS Éditions, coll. Bibliothèque de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne- André Tunc, tome 112, sept. 2020

François, Bénédicte- Le bilan des assemblées générales à l'heure de la pandémie de la covid-19, Rev. Sociétés 2020. 584

Gency-Tandonnet, Dominique ; Piedelièvre, Stéphane - "Fin de l'anarchie pour les EDPM", JCP G, 2019, 1153

Gency-Tandonnet, Dominique- Jurisclasseur Transport, Fascicule 740 : Transport routier - Contrat de transport de marchandises. - Exécution du contrat, janvier 2020

Gency-Tandonnet, Dominique- "L'incidence paradoxale du droit européen sur la protection du voyageur ferroviaire, Etudes, 6, Contrats, Concurrence et Consommation 2020

Gilbert, Simon - L'expropriation pour cause d'utilité publique. Chronique de jurisprudence, AJDI 2020, p. 263-272

Gilbert, Simon - "Enquête sur la reconnaissance formelle du droit administratif avant 1789 et sur l'identification doctrinale de son caractère "civil" et "mixte" sous le Consulat et le Premier Empire, Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Louis Mestre, Aix-en-Provence et Toulouse, éditions L'Epitoge, tome 2, p. 107-121

Gilbert, Simon - Quelques réflexions sur le droit civil dans ses rapports avec le droit administratif et la raison d'Etat (Ancien Régime-Premier Empire), RTDCiv, n° 2, 2020, p. 547-563

Maitrot de la Motte, Alexandre - « Les enjeux de l'affaire Apple après l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne du 15 juillet 2020 », Revue de Droit Fiscal, 2020, n° 30-35, étude 320

Maitrot de la Motte, Alexandre- « Mobilité des sociétés et droit fiscal dans l'Union européenne », In Bénédicte François, La mobilité des sociétés dans l'Union européenne – Aspects juridiques et fiscaux, Joly éditions, collec. Pratique des affaires, 2020, pp. 131-150

Maitrot de la Motte, Alexandre- « Les aides économiques locales et la fiscalité », In Olivier Renaudie, Les aides économiques locales : de quel droit ?, L'Harmattan, collection Logiques juridiques, 2020, pp. 109-126

Maitrot de la Motte, Alexandre- « La prise de position provoquée en droit fiscal », In Nicolas Gabayet et Lamprini Xenou, La prise de position provoquée en droit administratif, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, collection Colloques & Essais, 2020, pp. 113-136

Maitrot de la Motte, Alexandre- « L'abandon partiel et bienvenu de la jurisprudence Les Menuiseries du Centre – À propos de CE, plén. fisc., 11 décembre 2020, SA GKN Driveline », Revue de Droit Fiscal, 2020, n° 51-52, act. 320

Maitrot de la Motte, Alexandre - « Note sous CAA Paris, CAA Paris, 5e ch., 9 juillet 2020, n° 18PA01032, Sté Kermadec », Fiscalité Internationale, 2020, n° 4, pp. 54-58

Maitrot de la Motte, Alexandre - « Note sous CJUE, 3 mars 2020, C-75/18, Vodafone Magyarország et CJUE, gde ch., 3 mars 2020, C-323/18, Tesco-Global Áruházak », Fiscalité Internationale, 2020, n° 2, pp. 59-62

Maitrot de la Motte, Alexandre- Rubrique « Fiscalité », in Fabrice Picod (dir.), Jurisprudence de la CJUE 2019 – Décisions et commentaires, Bruylant, 2020, pp. 611-666 (commentaires des arrêts N Luxembourg 1, Martin Wächter, République d'Autriche c/ République fédérale d'Allemagne et Holmen AB)

Maitrot de la Motte, Alexandre- « Droit fiscal européen (1er mars 2019 – 31 mars 2020) » (avec Edoardo Traversa), Journal de droit européen, 2020, n° 6, pp. 277-285

Maitrot de la Motte, Alexandre- « Chronique de fiscalité – année 2019 », Revue Trimestrielle de Droit Européen, 2020, n° 2, pp. 243-267

Marguet, Laurie - "Du droit d'exiger de mourir en France et en Allemagne (obs. à propos des récentes évolutions de l'encadrement juridique de la fin de vie), Europe des Droits et Libertés, septembre 2020/2, pp.349-369

Marguet, Laurie- "Bioéthique", Chronique avec Stéphanie Hennette-Vauchez, Cahiers Droit, Sciences & Technologies, 11/2020, p.173-197

Marguet, Laurie - "Liberté, Egalité, Université à l'heure du Covid-19", avec Éric Millard, Véronique Champeil-Desplats et Stéphanie

Hennette-Vauchez, Edito, Revue des droits de l'homme, 18/2020

Marguet, Laurie- "Bioéthique", Chronique avec Stéphanie Hennette-Vauchez, Cahiers Droit, Sciences & Technologies, 10/2020, p.171-193

Marguet, Laurie- Recension de l'ouvrage "Le tiers-corps, réflexion sur le don d'organe", Cahiers Droit, Sciences & Technologies, 10/2020, p.255-258

Marguet, Laurie- "GPA et filiation", Droit et genre, Chronique (2019-2020), Recueil Dalloz 2020, p.843

Marguet, Laurie- "Etat d'urgence sanitaire : la doctrine dans tous ses états ?", avec Antonin Gelblat, Lettre "Actualités Droit et libertés", Revue des droits de l'homme, 20 avril 2020

Marguet, Laurie- "Allemagne : le renforcement du "droit à une maternité tardive"?- A propos de la décision de la Cour fédérale de justice allemande du 4 décembre 2019", Lettre "Actualités Droit et libertés", Revue des droits de l'homme, 23 mars 2020

Marguet, Laurie- "GPA : Quand la Cour de cassation facilite la reconnaissance du lien de filiation du second parent...au-delà même des exigences européennes ?- A propos des arrêts rendus par la Cour de cassation le 4 octobre et le 18 décembre 2019", Lettre "Actualités Droit et libertés", Revue des droits de l'homme, 9 mars 2020

Marzo, Claire - "Crise sanitaire et travailleurs de plateformes : Comparaison franco-britannique", {hal-03016477}, Dépôt HAL, 2020

Marzo, Claire- "Perspectives comparées sur la GPA", in Daniel Borillo, Thomas Perroud, Penser la gestation pour autrui (GPA) : Aspects juridiques, philosophiques et sociologiques, L'Harmattan, 2020

Marzo, Claire- Covid-19 and data protection in the European Union: a platform worker's perspective, disponible sur blogdroiteuropeen, <https://blogdroiteuropeen.com/2020/07/25/covid-19-and-data-protection-in-the-european-union-a-platform-workers-perspective-by-claire-marzo/>

Marzo, Claire- Platform workers and coronavirus in UK and France, disponible sur British Association of Comparative Law Blog, <https://british-association-comparative-law.org/2020/05/25/platform-workers-and-coronavirus-in-uk-and-france/>

Marzo, Claire- Union européenne, Coronavirus et travailleurs de plateformes, disponible sur blogdroiteuropeen, Union européenne, Coronavirus et travailleurs de plateformes, Claire Marzo

Mathias, Eric - Introduction générale au droit en schémas, coll."Le droit en schémas", Ellipses,Paris, 2020 (2nde éd.)

Morales, Martin - Note sur Conseil d'Etat, 16 octobre 2020, n°445102, "Pratique des activités sportives en lieu clos : les précisions du Conseil d'Etat", JCP A, 2020, comm. 2276

Xenou, Lamprini - "Propos introductifs. De la capacité de la Charte à façonner une identité de l'Union dans un contexte pluraliste" [avec A. Iliopoulou-Penot] in Charte des droits fondamentaux, source de renouveau constitutionnel européen ?, actes du colloque organisé le 19 septembre 2019 à l'Assemblée nationale, (dir.) A. Iliopoulou-Penot et L. Xenou, Bruylant, Larcier, coll. Droit de l'Union européenne, (dir.) F. Picod, préface de V. Skouris, post-scriptum de J. Dutheil de la Rochère, pp. 17-28, 2020

Xenou, Lamprini- « Propos introductifs » [avec N. Gabayet] in La prise de position provoquée en droit administratif, actes du colloque des 27 et 28 avril 2017 organisé à l'Université Paris-Est Créteil, (dir.) N. Gabayet et L. Xenou, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, coll. Colloques et Essais, 2020

Wagener, Noé - "La grammaire juridique du patrimoine culturel", in Florence Descamps, Frédéric Chappey, Philippe Plagnieux, Sabine Frommel (dir.), Un bretteur au service du patrimoine. Mélanges pour Jean-Michel Leniaud, Mare & Martin, sept. 2020, p. 712-720.

Wagener, Noé - Coll. (dont Noé Wagener), "Question prioritaire de constitutionnalité et droit de la culture", Titre VII. Les cahiers du Conseil constitutionnel, hors-série, oct. 2020, s.p. [en ligne].

Wagener, Noé - Marie Cornu et Noé Wagener, "Ni droits culturels, ni droits à la culture : la brèche ouverte par la Déclaration des droits de la culture de 1987", in Comité d'histoire du ministère de la culture, Du partage des chefs-d'oeuvre à la garantie des droits culturels, La Passe du Vent, nov. 2020, p. 297-313.